



ZONE DE LOISIR – ARZON

Description de la zone :

La zone de loisir d'Arzon s'étend sur environ 800 mètres de long et plus de 350 mètres de large.

La végétation rencontrée dans cet espace est diverse. Le secteur est bordé par environ 1 100 mètres de linéaire de plage, avec ensuite une bande de dune (environ 7,8 hectares), principalement fixée (ou dune grise), la présence de dune mobile (ou dune blanche) étant sporadique. On trouve ensuite un vaste espace où des secteurs en herbe alterne (environ 5 hectares) avec des espaces boisés type fourré (de taille moyenne) et boisement (de haute taille). Ce sont principalement des fourrés de Saule (0,1 hectares), témoignant de l'humidité de la zone, et dans d'autres secteurs des fourrés de Ronce (0,3 hectares) et d'Ajonc (1,3 hectares). Les boisements (environ 3,6 hectares) sont constitués principalement de Pin maritime (0,6 hectares), d'Aulne glutineux (0,3 hectares) et de Robinier faux-acacia. Dans un secteur on rencontre également le Peuplier grisard.

On peut également noter la présence du Baccharis, plante invasive, qui doit nécessiter une attention particulière. Il serait intéressant de diminuer la présence de cette espèce ou au mieux, la contenir dans son occupation actuelle.

Les activités :

Les activités présentes sur cette zone sont diverses, principalement à vocation récréative : école de voile, terrain de tennis, mini golfe, centre équestre (en période estivale), aire naturelle de sport... Mais cette zone est également un secteur de récupération d'eau pluvial, avec évacuation par la plage, ainsi qu'un espace où est présent le réseau d'assainissement, avec une station de relevage.

Mettre en valeur la diversité du site :

Il serait intéressant de sensibiliser les usagers aux divers intérêts de ce secteur : naturel, récréatif mais également collectif. Cela pourrait passer par l'intermédiaire de différents panneaux, très lucratifs et explicatifs :

- La dune espace riche mais très fragile (fragilité, richesse floristique et faunistique, problème d'érosion)
- L'eau et sa qualité (mettre en avant le système de récupération de l'eau de pluie, l'intérêt des fossés pour l'épuration naturelle de l'eau et le roseau comme agent principal de cette épuration, d'où l'intérêt du maintien de cette végétation, intérêt pour la faune)
- Les boisements un rideau de protection (les différentes espèces, le rôle du saule comme « pompe à eau » et l'importance de ces boisements comme protection face au vent du large)
- Les ronces et l'Ajoncs (l'intérêt de ces espaces pour la faune : nourrissage, nidification, l'Ajonc plante autrefois très utilisée (teinture, litière...)....)

Le fait de faire peu de panneau, permettrait de les faire un peu plus grand et de vraiment travailler l'intégration dans le site (choix des matériaux, de l'emplacement...)

Il serait peu être intéressant d'intégrer dans ces panneaux des infos très diverses et plutôt originales comme la manière de réaliser la teinture à base d'Ajonc, une recette à base de mure.... Il peut également être envisager la sensibilisation aux plantes invasives, via le Baccharis.